



mairie  
ti ker

202304- 06

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Affiché le

ID : 022-212200349-20230414-202304\_06-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

-----  
**SEANCE DU 14 AVRIL 2023**  
-----

L'an deux mil vingt-trois, le 14 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DENIS, Adjointe au Maire de CAVAN.

**Membres en exercice** : 19

**Présents** : Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOC'H, 3ème Adjointe, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Julie MALÉGOL, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Briec CALVARY, Pauline UNVOAS, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN, Sylvie LE CARVENNEC

**Procurations** : Pascal PRIGENT à Lydie LE FLOC'H, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL, Alain BROCHEN à Didier NEVEUX

**Absents** :

**Date de convocation** : 30 Mars 2023

**Secrétaire de séance** : Pauline UNVOAS

**Objet** : Approbation du Compte Administratif 2022 – Budget Principal Commune

Sous la présidence de Madame Catherine DENIS, 1ère Adjointe aux finances,

Après avoir approuvé le Compte de Gestion de l'exercice 2022,

Après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Le Conseil Municipal :**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-12 et L2121-31,

**Vu** la loi 92-125 du 6 février 1992 portant sur l'Administration Territoriale de la République,

**Vu** l'avis favorable de la commission finances réunie le 20 Mars 2023

Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du compte administratif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Constate**, pour la comptabilité sus-citée, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser.
- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumé ci-dessous



## RESULTAT BUDGETAIRE 2022

COMPTES ADMINISTRATIFS						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		54 008.45 €				54 008.45 €
Opérations de l'exercice	718 757.81 €	645 796.67 €	1 214 402.10 €	1 519 907.72 €	1 933 159.91 €	2 165 703.39 €
TOTAUX	718 757.81 €	699 805.12 €	1 214 402.10 €	1 519 907.72 €	1 933 159.91 €	2 219 712.84 €
Résultats de clôture	18 952.69 €			305 505.62 €		324 458.31 €
Restes à réaliser	296 788.59 €	95 538.86 €			296 788.59 €	95 538.86 €
TOTAUX CUMULES	315 741.28 €	95 538.86 €		305 505.62 €	296 788.59 €	419 997.17
RESULTATS DEFINITIFS	220 202.42 €			305 505.62 €		12 164.93 €

Pour extrait conforme,

L'adjointe au Maire

Catherine DENIS


